

Chronique économique

LES FRUITS DANS LE MONDE....

AFRIQUE DE L'OUEST.

Du 4 au 8 décembre 1978, s'est tenu à Dakar le Forum des Investisseurs, dont l'objectif est de favoriser la coopération industrielle entre pays en développement et pays industrialisés.

Ci-dessous sont donnés certains projets relatifs aux fruits tropicaux qui ont été présentés lors de ce Forum :

- Côte d'Ivoire : fabrication de jus, gelées et confitures d'agrumes - 2.000 tonnes de produits frais, 250 millions CFA.

- Ghana : projet intégré d'ananas, 21.000 tonnes de fruits, 400 hectares de plantation, 2.800.000 dollars.

- Sénégal : usine de jus de fruits en Casamance. Première phase : 200 tonnes de confitures - 500 tonnes de jus de fruits par an, 251 millions CFA.

- Mali :

● Transformation des fruits et légumes de la région de Sikasso (1.976.000 dollars) comprenant :

1. un centre de tri-conditionnement, 4.600 tonnes de fruits et légumes par an.
2. production de jus de fruits, de sirops et concentrés : 380 tonnes/an de jus, 120 tonnes/an de concentré.
3. conserves de fruits au sirop et en saumure 40 tonnes/an mangues au sirop - 10 tonnes/an de confitures et 50 tonnes/an de mangues en saumure.
4. séchage de pelures de limes pour la production de pectines - 300 tonnes/an de pelures.
5. concentré et huile essentielle de lime - 340 tonnes/an de concentré, 15 tonnes/an d'huile essentielle.

● Traitement de la noix de cajou et produits dérivés : 750 tonnes - 1.500 tonnes/an de noix de cajou - 1.700.000 dollars.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE.

● Des conserves de fruits tropicaux et des jus d'agrumes ont été mis sur le marché allemand au cours du dernier trimestre 1978.

Les conserves sont fabriquées par la Société OMEGA et distribuées par la firme H.G. MOLLER. Il s'agit de :

- papayes en morceaux, dans leur jus, sucré légèrement, poids de fruits 250 g, poids net 425 g.
- kiwis en tranches, dans leur jus, sucré légèrement, poids de fruits 280 g, poids net 450 g.
- litchis entiers dénoyautés, dans leur jus, sucré, poids de fruits 280 g, poids net 565 g.
- longans dénoyautés, dans leur jus, légèrement sucré, poids de fruits 280 g, poids net 567 g.
- mangues en tranches, dans leur jus, légèrement sucré, poids de fruits 250 g, poids net 425 g.
- moitiés de goyaves, dans leur jus, légèrement sucré, poids de fruits 250 g, poids net 425 g.

Pour les jus d'agrumes, il s'agit de jus de pomélo et de jus d'orange :

- le jus de pomélo, «Estanza Texas Ruby Red», est distribué par la Société Peter ECKES, il est fabriqué à partir de fruits provenant de la vallée du Rio Grande. Sa teneur en vitamines est très élevée. Il est vendu par six bouteilles de 70 cl chacune.
- le jus d'orange, «Valencia», est fabriqué en Espagne et distribué par la Société SUDAMERIKA IMPORT EXPORT. C'est un jus pur qui ne contient ni eau, ni sucre d'addition, ni conservateur. Il a une haute teneur en vitamines. Il est conditionné en bouteilles de 200 ml.

AUSTRALIE.

● Les premières estimations de **production d'agrumes pour 1978/1979** sont disponibles. Il apparaîtrait :

- une régression des oranges due à une production moindre de Valencias dans le «New South Wales» ; les tonnages seraient de 208.000 tonnes pour les Valencias et 131.000 tonnes pour les Navels.

- une augmentation de la récolte de mandarines.

- un léger accroissement de la production de pomélos par rapport à 1977/1978 ; de nouvelles plantations entrant en production.

- une progression de la récolte de citrons qui atteindrait 38.000 tonnes environ.

Les **exportations d'agrumes en 1977/1978** furent de l'ordre de 22.900 tonnes, dont :

- 17.300 tonnes d'oranges à destination surtout de la Nouvelle Zélande, mais aussi de : Hong-Kong, la Malaisie, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne fédérale et la Suède.

- 4.900 tonnes de mandarines expédiées principalement sur le Canada.

- 300 tonnes de citrons, Singapour en recevant la plus grande partie.

Les prévisions d'exportations de 1978/1979 sont données ci-dessous pour les **mandarines, citrons et pomélos** :

mandarines	5.000 tonnes
citrons	500 tonnes
pomélos	400 tonnes

● Des représentants de la production et du commerce bananier ont décidé, le 28 juin 1978, de consacrer 25.500 dollars à la recherche de moyens propres à améliorer les ventes de bananes en Australie.

L'étude doit être conduite par l'Agricultural Business Research Institute à l'Université de New England. Elle sera axée sur :

- une enquête dans les supermarchés pour connaître les desiderata des consommateurs quant à la présentation des bananes.

- la recherche des stades de maturité les plus demandés.

- l'analyse des conséquences qu'entraîneront ces changements aux autres stades du commerce.

- une estimation des effets de la promotion dans les périodes où le marché est encombré.

- une compilation de la littérature mondiale relative au commerce bananier.

● En septembre 1978, une expédition expérimentale d'ortaniques d'Australie a été faite sur l'Angleterre. Les cours se sont tenus entre 8 et 6 livres/«box».

BELIZE.

Le Gouvernement britannique a décidé d'accorder une aide de 10.000 livres à l'État de Belize, dont les plantations d'agrumes ont été sérieusement endommagées par le cyclone «Greta» : toute la récolte de pomélos de 1978 serait détruite ; 50 p. 100 de celle d'oranges. De nombreuses plantations de bananes ont souffert également.

CHYPRE (Communauté Turque).

● Le Gouvernement cypriot a communiqué les estimations d'**exportations d'agrumes de la campagne 1978/1979**. Elles devraient être inférieures à celle de 1977/1978, partie en raison d'une régression de la récolte de citrons (moins 30 p. 100), partie parce qu'un plus gros volume de pomélos ira à la transformation.

Les tonnages sont donnés ci-dessous :

(en tonnes)	1978/1979	1977/1978
pomélos	33.600	34.659
citrons	4.900	8.307
clémentines	900	729
oranges	28.400	26.451
autres	50	30
total :	67.850	70.176

● D'après un article paru dans l'International Fruit World, la majorité des agrumes de Chypre serait exportée par la «Cyprus Fruit and Vegetable Enterprises Limited (CYPFRUVEX)». Fondé en 1974 et propriété de l'État, cet organisme doit conditionner et commercialiser les agrumes frais, d'une part, exploiter des unités de transformation, d'autre part.

Le siège de CYPFRUVEX se trouve à Guzelyurt (Morphou), au coeur de la zone de production agrumicole de Chypre. CYPFRUVEX a des antennes à Londres, Rotterdam et Hambourg ; un bureau sera prochainement ouvert au Moyen Orient.

CYPFRUVEX possède une usine où sont traitées annuellement 3.500 tonnes d'oranges et de pomélos. La construction d'une autre usine a été entreprise. Sa capacité annuelle sera de 40.000 tonnes. Outre des concentrés d'agrumes et des confitures d'oranges, cette unité de transformation fabriquera des confitures de fraises, ainsi que des conserves d'autres produits récoltés dans l'île.

COTE D'IVOIRE.

● Un groupement coopératif, le GEXCOA, a été créé pour promouvoir les **exportations de noix de coco**.

Ce groupement rassemble actuellement cent-deux membres. Son objectif pour 1979 est l'exportation de 30.000

tonnes de noix de coco ; ce qui assurerait à la Côte d'Ivoire plus de 3 milliards de F CFA de devises.

Les exportations de la COFRUITEL en 1977 auraient porté sur 15.000 tonnes.

● Fin août, le Conseil des Ministres de la République de Côte d'Ivoire a décidé d'accorder une aide de 500 millions CFA aux **planteurs d'ananas**.

ÉTATS-UNIS.

La Société REYNOLDS a offert 456 millions de dollars US pour le rachat de DEL MONTE.

Le groupe REYNOLDS veut élargir son champ d'action dans l'alimentation. Il a déjà des intérêts dans les cigarettes, transports, huiles, produits alimentaires, boissons, etc.

Quant à DEL MONTE, son chiffre d'affaires (de l'ordre de 1,48 milliards de dollars en 1977) était constitué à concurrence de 74 p. 100 par des ventes de produits transformés au cours de l'exercice 1978 (conserves de fruits et légumes - surgelés - produits déshydratés - snack foods) ; les ventes de fruits frais représentaient 13,5 p. 100.

DEL MONTE a une filiale au Canada, des usines ont été implantées dans le monde entier : Grèce, Italie, Royaume Uni, Afrique du Sud, Japon, Kenya, Malaisie, Philippines, Espagne ...

DEL MONTE possède des bureaux de vente régionaux en Europe occidentale.

Ses principaux marchés sont :

- les États Unis	76,8 p. 100 des ventes totales
- l'Europe, l'Afrique, l'Extrême-Orient	13,9 p. 100 des ventes totales
- le Canada, l'Amérique latine	9,3 p. 100 des ventes totales

FRANCE.

La Société PAMPRYL S.A. a lancé sur le marché «Banga Quick». Cette nouvelle préparation en poudre pour boisson à l'orange est obtenue par déshydratation de jus et de pulpe d'orange, avec addition de sucre, d'acide citrique et d'extraits naturels de fruits et plantes. Tous colorants ou additifs artificiels sont exclus.

ILES COOK.

Aux îles Cook, principalement à Rarotonga et Mangaia, se trouvent des plantations d'agrumes (oranges, mandarines, pomélos) et d'ananas.

Le gouvernement de ces îles souhaite promouvoir la transformation de ces fruits pour l'exportation. Des jus concentrés, des poudres, des surgelés seraient produits.

Aussi a-t-il passé commande à une firme australienne d'une usine qui devait être opérationnelle fin 1978. Elle est située à Rarotonga.

Une seconde usine serait plus tard implantée dans l'île de Mangaia.

PHILIPPINES.

La Société CROWN FRUITS AND CANNING envisagerait la création d'une plantation de 900 hectares d'ananas, ainsi que d'une conserverie, dont la capacité annuelle serait de 17.300 tonnes au départ et 72.000 tonnes dix ans plus tard. Ceci porterait à deux les unités de transformation d'ananas créées par les Philippines (voir revue FRUITS, n° 9, septembre 1978, Les fruits dans le monde ...).

SURINAM.

La «Surinam Canning Industries» a établi un système de prix d'orientation des jus de fruits aux stades détail et consommation :

- le **jus de pamplemousse** serait vendu SF1 0,55/boîte aux détaillants et SF1 0,66/boîte (non réfrigéré) - 0,70/boîte (réfrigéré) aux consommateurs.
- les **concentrés** seraient commercialisés SF1 0,80/boîte aux détaillants qui les revendraient SF1 0,96/boîte (non réfrigéré) - 1,00/boîte (réfrigéré).

Mais en réalité, les prix de vente à la consommation dépassent largement ceux indiqués ci-dessus.

TUNISIE.

D'après le GIAF (Groupement interprofessionnel des Agrumes et des Fruits), la récolte d'agrumes de 1978/1979 serait légèrement inférieure à celle de 1977/1978 : 180.000 tonnes contre 219.000 tonnes.

Mais les exportations pourraient cependant rester à un niveau proche de celui de 1977/1978 :

- de 45 à 50.000 tonnes contre 53.000 tonnes, dont 30.000 tonnes sur la France, contre 38.000 tonnes en 1977/1978.

Sources : Alimentation
CFCE MIFL/MICOFL
Foreign Agriculture
Fruit Trades Journal
International Fruit World
Queensland Fruit and Vegetable News

LES IMPORTATIONS DE BANANES EN FRANCE AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1978

108.101 tonnes de bananes ont été importées en France durant le troisième trimestre 1978. L'an dernier, il avait été reçu, pour cette même période, 117.997 tonnes. Il y a donc eu une régression de 8,4 p. 100.

De janvier à septembre 1978, les livraisons de bananes sur la France ont été de 385.172 tonnes contre 380.345 tonnes en 1977.

Le tableau ci-dessous donne le détail, par provenance, des importations bananières en juillet, août et septembre 1977 et 1978 (en tonnes) :

Prix cumulés du 1er janvier au 30 juillet (F/kg wagon départ) : (Source : Marchés européens des Fruits et Légumes)

	1978	1977
Cameroun	2,46	2,26
Côte d'Ivoire	2,43	2,27
Madagascar	2,41	2,18
Guadeloupe	2,51	2,27
Martinique	2,52	2,32
Autres pays	2,56	2,27
Indice moyen	109	100

	juillet		août		septembre		total	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Cameroun	1.870	3.422	2.615	3.697	3.873	3.683	8.358	10.802
Côte d'Ivoire	6.214	6.521	5.160	5.213	7.907	5.584	19.281	17.318
Madagascar	272	489	-	-	302	-	574	489
Guadeloupe	7.227	12.532	8.855	8.942	7.201	9.934	23.283	31.408
Martinique	11.657	19.264	11.707	14.275	12.037	14.545	35.401	48.084
Colombie	366	-	1.138	-	-	-	1.504	-
Costa Rica	828	-	4.320	-	2.481	-	7.629	-
Équateur	2.747	-	6.128	-	8.594	-	17.469	-
Guatémala	1.191	-	-	-	1.575	-	2.766	-
Honduras	-	-	92	-	630	-	722	-
Surinam	-	-	-	-	1.010	-	1.010	-
total troisième trimestre	32.372	42.228	40.015	32.127	45.610	33.746	117.997	108.101
total premier trimestre							119.447	133.107
total deuxième trimestre							142.901	143.964
total janvier-septembre							380.345	385.172

Mois de juillet.

La consommation bananière a été exceptionnellement active en début et fin de mois de juillet entraînant une augmentation de plus de 30 p. 100 des importations par rapport à l'an dernier (42.228 tonnes en 1978 - 32.372 tonnes en 1977).

Un temps froid, une faible concurrence des fruits de saison ont favorisé cette forte demande.

Mois d'août.

L'arrivée en forcé des fruits de saison sur le marché français et la qualité défectueuse des bananes ont provoqué une chute des ventes en août 1978 : seulement 32.127 tonnes étaient absorbées contre 40.015 tonnes l'an dernier.

Prix cumulés du 1er juillet au 27 août (F/kg wagon départ) : (Source : Marchés européens des Fruits et Légumes).

	1978	1977
Cameroun	2,46	2,25
Côte d'Ivoire	2,43	2,25
Madagascar	2,41	2,18
Guadeloupe	2,49	2,26
Martinique	2,51	2,31
Autres pays	2,56	2,23
Indice moyen	109	100

Mois de septembre.

En septembre 1978, le marché bananier français s'est trouvé surapprovisionné. Les fruits de saison étaient offerts en grosses quantités et à bon marché. Le temps chaud et ensoleillé n'a pas favorisé non plus la consommation des bananes. En outre, leur qualité laissait à désirer. Une baisse

des prix pratiqués aux divers stades de la commercialisation n'a pas réussi à promouvoir les ventes.

Les importations ont diminué de 26 p. 100 par rapport à l'an dernier : 33.746 tonnes contre 45.610 tonnes.

Prix cumulés du 1er janvier au 24 septembre (F/kg wagon départ) : (Source : Marchés européens des Fruits et Légumes)

	1978	1977
Cameroun	2,42	2,25
Côte d'Ivoire	2,41	2,25
Madagascar	2,41	2,19
Guadeloupe	2,45	2,26
Martinique	2,47	2,30
Autres pays	2,56	2,25
Indice moyen	108	109

Françoise FAJAC

RÉUNION BANANES F.A.O., SEPTEMBRE-OCTOBRE 1978

Du 2 au 6 octobre 1978, s'est tenue au siège de la FAO, à Rome, la troisième session du groupe de travail sur les éléments d'un accord international sur la banane.

Assistaient à cette réunion :

- d'une part, les différents membres du groupe de travail : Équateur, France, Allemagne fédérale, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Philippines, Royaume Uni, États-Unis, Union des pays exportateurs de bananes (UPEB) ;
- d'autre part, les observateurs de certains autres pays tels le Brésil, la Belgique, le Cameroun, l'Inde, l'Irlande, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Surinam, la Suède, la Suisse et les Windward Islands ;
- enfin, les représentants d'organisations internationales comme : la CNUCED, le GATT, le FMI, l'OEA, le Commonwealth Secretariat.

Le président était M. H. CARANDANG (Philippines) ; Mme G. SERIEX (France) et M. G. CARTAGENA (Équateur) furent élus vice-présidents.

Avant la réunion du groupe intergouvernemental, le Sous-groupe des Exportateurs avait tenu sa cinquième session, du 25 au 29 septembre 1978.

Les présidents et vice-présidents en étaient :

- M. A. ZALAMEA (Colombie),
- M. H. CARANDANG (Philippines),

M. H.V. ATKINSON (Windward Islands).

Le sous-groupe des Exportateurs a présenté un rapport de cette cinquième session lors de la réunion du groupe de travail.

Le groupe de travail a procédé à l'examen :

1. de la situation actuelle et des perspectives à court terme du commerce des bananes ;
2. du rapport de la cinquième session du sous-groupe des Exportateurs ;
3. des éléments possibles d'un accord international sur la banane.

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES A COURT TERME DU COMMERCE DES BANANES.

Les exportations mondiales de 1977 ont été estimées à 6,7 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,6 p. 100 par rapport à 1976. Les importations mondiales de cette même année auraient été de 6.628.600 tonnes, en augmentation de 4,1 p. 100 sur 1976.

TABLEAU 1 - Exportations mondiales de bananes en 1975, 1976 et 1977
(en milliers de tonnes).

	1975	1976	1977
TOTAL	6.446,5	6.530,1	6.700,0
Europe	340,0	320,0	310,0
Portugal (Madère) (a)	20,0	20,0	20,0
Espagne (Canaries) (a)	320,0	300,0	290,0
Amérique	4.300,1	4.407,4	4.510,9
<i>Pays de l'UPEB</i>	<i>2.610,4</i>	<i>2.947,8</i>	<i>2.969,4</i>
Colombie	390,0	457,4	500,0
Costa Rica	1.105,1	1.068,5	976,5
République dominicaine	23,8	29,1	16,9
Guatemala	240,2	257,0	257,0
Honduras	370,0	612,0	695,0
Panama	481,3	523,8	524,0
<i>Autres pays d'Amérique centrale</i>	<i>139,0</i>	<i>129,0</i>	<i>141,0</i>
Belize	-	5,0	10,0
Mexique	5,0	11,0	18,0
Nicaragua	134,0	113,0	113,0
<i>Autres pays d'Amérique du sud</i>	<i>1.550,7</i>	<i>1.330,6</i>	<i>1.400,5</i>
Brésil	147,4	92,1	111,7
Équateur	1.362,4	1.201,0	1.260,5
Surinam	38,3	37,0	27,3
Vénézuéla	2,6	0,5	1,0
Caraiïbes	440,1	505,7	515,7
Jamaïque	71,3	79,2	80,1
Windward Islands	91,8	103,5	108,0
Guadeloupe	111,4	108,1	105,6
Martinique	165,6	214,9	222,0
Asie	1.013,9	973,1	1.036,0
Chine (b)	120,0*	110,0*	160,0*
Inde	10,0	10,0	15,0
Israël	1,0*	1,0*	1,0*
Jordanie	2,4	0,4	-
Liban	9,0	7,0	5,0
Malaisie	23,6	24,0	25,0
Pakistan	3,7	1,5	2,0
Philippines	822,7	794,2	810,0
Thaïlande	19,5	23,0	16,0
Vietnam	2,0*	2,0*	2,0*
Afrique	347,1	318,5	321,5
Angola/Mozambique	40,0*	50,0*	60,0*
Cap Vert	-	0,7	0,9
Cameroun	74,3	81,3	82,5
Ethiopie	10,0	10,0	10,0
Guinée	1,0	1,0	1,0
Côte d'Ivoire	135,5	96,5	109,1
Madagascar	4,5	6,5	4,8
Somalie	81,8	72,5	53,2
Océanie	5,3	5,4	5,9
Iles Cook	0,7	0,6	0,2
Fidji	0,2	0,1	0,1
Samoa	1,5	1,7	2,0
Tonga	2,9	3,0	3,6

* - Estimations (a) y compris les livraisons sur la métropole (b) y compris Formose

Exportations.

D'après le tableau 1, il ressort :

- une diminution des envois du Costa Rica,
- une augmentation de ceux du Honduras,
- une progression des exportations de Colombie due à une expansion des surfaces plantées et à une hausse des rendements,
- une reprise des expéditions d'Équateur, en dépit d'une concurrence croissante,
- une légère avance, pour la seconde année consécutive, des envois des Caraïbes,
- en Côte d'Ivoire, une amélioration par rapport à 1976, ne

ramenant toutefois pas au niveau record de 1974 (manque de main-d'oeuvre qualifiée - insuffisance de débouchés à des prix rémunérateurs),

- une régression des exportations de Somalie, accentuant encore celle déjà enregistrée en 1976,
- un accroissement des envois de Chine et des Philippines.

Les recettes totales provenant des exportations de bananes en 1977 auraient augmenté d'environ 6 p. 100. L'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique auraient réalisé les gains les plus importants. Mais les coûts de production auraient, eux aussi, subi des augmentations.

Importations.

TABLEAU 2 - Importations mondiales de bananes en 1975, 1976 et 1977
(en milliers de tonnes)

	1975	1976	1977
TOTAL	6.327,3	6.329,2	6.628,6
Afrique	89,1	102,4	108,5
Afrique du sud	3,6	4,0	5,0
Algérie	20,0	25,0	32,0
Libye	30,0	32,0	27,0
Maroc	21,5	25,4	25,5
Tunisie	4,1	6,0	9,0
Haute Volta	1,0	1,0	1,0
Autres pays	8,9	9,0	9,0
Amérique du nord	1.936,7	2.141,2	2.148,6
Canada	212,4	238,6	231,2
États-Unis	1.724,3	1.902,6	1.917,4
Amérique du sud	155,4	109,7	156,2
Argentine	122,6	70,6	99,6
Chili	28,0	34,1	50,6
Uruguay	4,8	5,0	6,0
Asie	1.177,1	1.125,8	1.128,4
Chine	10,0*	15,0*	15,0*
Hong-Kong	26,2	13,9	15,6
Iran	118,3	121,2	126,0
Irak	11,9	10,7	12,0
Japon	884,6	819,8	813,4
République de Corée	6,0	8,0	10,0
Koweït	20,0	23,0	25,0
Arabie Saoudite	36,6	39,3	40,0
Singapour	23,5	25,0	26,0
Syrie	22,0	29,9	25,4
Autres pays	18,0*	20,0*	20,0*
Caraïbes	6,0*	6,0*	6,0*
Europe occidentale	2.653,1	2.594,4	2.752,0
CEE	1.896,5	1.840,7	1.953,6
Belgique-Luxembourg	88,0	86,2	91,3
Danemark	33,2	32,3	33,1
France	479,9	456,1	499,9

	1975	1976	1977
Allemagne fédérale	547,3	554,4	583,6
Irlande	24,8	23,0	23,9
Italie	304,4	268,3	304,7
Pays-Bas	111,2	113,4	120,5
Royaume-Uni	307,1	307,0	296,6
<i>Autres</i>	<i>756,6</i>	<i>753,7</i>	<i>798,4</i>
Autriche	67,6	72,1	78,2
Finlande	41,3	40,2	41,4
Grèce	3,0	3,0	3,0
Islande	2,0	2,0	2,0
Malte	2,3	1,9	2,0
Norvège	38,5	39,6	39,5
Portugal	50,0	60,0	70,0
Espagne	320,0	300,0	290,0
Suède	72,7	73,1	75,2
Suisse	64,8	58,2	60,8
Yougoslavie	94,4	103,6	136,3
Europe orientale	267,1	220,7	294,0
Bulgarie	4,5	6,0	8,0
Tchécoslovaquie	57,9	64,6	72,0
Allemagne démocratique	140,0	80,0	92,0
Hongrie	14,9	16,1	25,0
Pologne	10,7	22,8	31,0
Roumanie	4,8	6,0	4,0
URSS	34,3	25,2	62,0
Océanie	42,8	29,0	34,9
Nouvelle Zélande	42,8	29,0	34,9

* - estimations

L'augmentation des importations de 1977 s'est surtout manifestée :

- en Allemagne fédérale, plus 5 p. 100 sur 1976 ; localisée dans le dernier trimestre de 1977, ce qui a entraîné une forte pression à la baisse sur les prix.
- en France : reprise des envois de Côte d'Ivoire, accroissement des expéditions de Martinique, ainsi que des pays tiers,
- en Yougoslavie : chiffre record de 136.000 tonnes, le triple des entrées des années 70,
- en Europe orientale : l'Allemagne démocratique n'a toutefois pas retrouvé son tonnage de 1975 et la Roumanie a enregistré une régression de 33,3 p. 100 sur 1976.

Par rapport à 1976, les prix à l'importation sur les marchés d'Amérique du nord et d'Europe occidentale sont restés fermes pendant le premier semestre de 1977, mais ils ont fléchi considérablement durant le second semestre, à l'exception toutefois de la France. Au Japon, ils ont été, en moyenne et en valeur courante, inférieurs de 6 p. 100 à l'année précédente.

Le marché en 1978.

D'après les prévisions des pays exportateurs, les exportations de 1978 pourraient atteindre 7,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 9 p. 100 par rapport à 1977.

L'accroissement des importations serait de 3 p. 100.

Les délégués du groupe de travail ont été informés de la situation qui a régné en République fédérale d'Allemagne au cours du second semestre de 1978 ; un gonflement des expéditions effectuées par une société multinationale a provoqué un effondrement des prix et a causé une gêne intolérable pour les importateurs indépendants liés par contrat avec certains producteurs.

Perspectives jusqu'en 1981. (tableau 3)

Les disponibilités exportables de 1981 seraient de 8.472.000 tonnes. Le Secrétariat trouve toutefois cette estimation un peu optimiste, le chiffre de 8,0 millions de tonnes lui paraissant plus réaliste.

Le Costa Rica, la Colombie, le Panama, la Somalie, le

TABLEAU 3 - Prévisions de commercialisation en 1981 (en milliers de tonnes)

	1981		1981
TOTAL	8.472	Asie	1.188
Afrique	583	Chine (a)	150
Angola/Mozambique	70	Inde	15
Cameroun	115	Jordanie	1
Cap Vert	2	Israël	2
Ethiopie	10	Liban	8
Guinée	1	Malaisie	30
Côte d'Ivoire	160	Pakistan	5
Madagascar	25	Philippines	950
Somalie	200	Thaïlande	25
		Vietnam	2
Amérique centrale		Caraiïbes	700
Amérique du sud	5.671	Jamaïque	160
<i>Pays de l'UPEB</i>	<i>3.786</i>	Windward Islands	160
Colombie	700	Guadeloupe	160
Costa Rica	1.060	Martinique	220
République dominicaine	46	Europe	320
Guatémala	330	Portugal (Madère)	20
Honduras	940	Espagne (Canaries)	300
Panama	710	Océanie	10
<i>Autres pays d'Amérique centrale</i>	<i>220</i>	Iles Cook	1
Belize	40	Fidji	1
Mexique	50	Samoa	2
Nicaragua	130	Tonga	6
<i>Autres pays d'Amérique du sud</i>	<i>1.665</i>		
Brésil	220		
Équateur	1.400		
Surinam	40		
Vénézuéla	5		

(a) y compris Formose

Honduras connaîtraient un accroissement de leurs disponibilités. (tableau 4).

En 1981, la demande d'importation se situerait à 7,4 millions de tonnes, soit un taux de croissance de 2,8 p. 100 par an.

D'après ces estimations, il ressort un écart de près d'un million de tonnes entre l'offre et la demande en 1981, ce qui entraînerait une accentuation du déséquilibre.

RAPPORT DE LA CINQUIEME SESSION DU SOUS-GROUPE DES EXPORTATEURS.

Bien que la situation des marchés mondiaux de la banane soit apparemment équilibrée, le sous-groupe des Exportateurs a fait remarquer que cela était dû presque exclusivement au mauvais temps persistant peu propice à la production.

De plus, les tendances des prix d'exportation perçus par les pays qui vendent sur le marché libre ne sont pas favorables.

Le coût des facteurs de production et des investissements nécessaires pour maintenir la productivité a augmenté dans des proportions très notables.

Selon les perspectives à moyen terme, le déséquilibre entre l'offre et la demande risque de s'accroître rapidement si tous les programmes actuels d'accroissement et de production sont réalisés.

Le sous-groupe des Exportateurs a donc réaffirmé le besoin d'atteindre et de maintenir un équilibre entre l'offre et la demande de bananes au moyen d'un mécanisme reposant sur la rationalisation de la production et des exportations en fonction des besoins du marché.

Il a estimé, en outre, qu'il fallait accorder la **priorité absolue à la mise au point d'un accord international exhaustif sur la banane**. A cet effet, il a formulé une série de recommandations qui ont été examinées par le groupe de travail et qui s'attachaient principalement aux points suivants :

- expansion équilibrée de la production et de la consommation,

TABLEAU 4 - Prévisions d'importations en 1981 (en milliers de tonnes)

	1981		1981
TOTAL	7.432	<i>Autres</i>	850
Afrique	119	Autriche	83
Algérie	40	Finlande	45
Libye	34	Grèce	4
Maroc	33	Norvège	42
Tunisie	12	Portugal	74
Amérique du nord	2.292	Espagne	307
Canada	252	Suède	78
États-Unis	2.040	Suisse	62
Amérique du sud	176	Yougoslavie	155
Argentine	112	Europe orientale	600
Chili	57	Bulgarie	10
Uruguay	7	Tchécoslovaquie	87
Asie	1.192	Allemagne démocratique	130
Japon	884	Hongrie	30
Hong-Kong	18	Pologne	78
Iran	159	Roumanie	5
Irak	15	URSS	260
Koweït	33	Océanie	39
Arabie Saoudite	52	Nouvelle Zélande	39
Syrie	31	Tous autres pays (a)	130
Europe occidentale	2.884	-----	
CEE	2.034	(a) Islande, Malte, Brunei, Rép. de Corée,	
Belgique-Luxembourg	96	Singapour, autres états Arabes, Mali, Rhodésie,	
Danemark	35	Sénégal, Afrique du sud, Haute Volta, Chine.	
France	520		
Allemagne fédérale	599		
Irlande	25		
Italie	325		
Pays-Bas	130		
Royaume-Uni	304		

- rationalisation des exportations,
- sauvegarde des intérêts des fournisseurs préférentiels,
- prévision de dispositions particulières en faveur des pays petits exportateurs de bananes,
- évaluation à intervalles réguliers des perspectives à moyen terme de la production et de la demande.

ELEMENTS POSSIBLES D'UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LA BANANE.

Les recommandations du sous-groupe des Exportateurs, les documents du Secrétariat, ainsi que ceux élaborés par les participants, ont permis au groupe de travail d'analyser les éléments possibles d'un accord international sur la banane.

Objectifs de production et d'exportation.

Pour arriver à un accord international sur la banane, il apparaît essentiel que les pays producteurs s'engagent à harmoniser et rationaliser leurs programmes de production, de façon à garantir un équilibre sur le marché international.

Pour ce faire, les pays importateurs doivent apporter leur coopération en évaluant leurs besoins futurs et en aidant à l'écoulement des volumes convenus.

Une évaluation des perspectives à moyen terme de la production et de la demande mondiales doit être faite régulièrement sur la base des meilleurs renseignements possibles.

Un accord international sur la banane suppose également que les activités stimulant la demande soient prioritaires.

Entrent plus particulièrement dans ces activités la promotion de la consommation, la création et le développement de nouveaux marchés, la recherche de nouvelles utilisations.

Il est essentiel aussi de tout faire pour améliorer la qualité et respecter les normes au départ des pays exportateurs.

Il faudrait de plus abaisser ou éliminer progressivement les barrières douanières à l'importation.

Marchés préférentiels.

Le groupe de travail a réaffirmé la nécessité de sauvegarder les intérêts des fournisseurs préférentiels traditionnels dans un accord international.

Prix.

Concernant les prix, le groupe de travail a estimé qu'il faudrait atteindre des objectifs de prix minima et maxima et en surveiller la réalisation.

Il a débattu longuement de la définition d'un prix à la production, et du stade du circuit de commercialisation auquel les objectifs de prix devraient se rapporter.

Selon les délégués des pays exportateurs, le prix à la production pourrait être considéré comme le prix perçu par les pays exportateurs, c'est-à-dire le prix FOB. Les objectifs d'un accord international devraient donc être exprimés en équivalent du prix FOB.

Les délégués de certains pays importateurs ont fait remarquer qu'il existait une grande différence de productivité des exportateurs. Ils ont également insisté sur la différence qui pourrait exister entre le prix que les producteurs considèrent comme juste et rémunérateur et celui qui pourrait effectivement être obtenu sur le marché.

Les délégués de quelques pays exportateurs ont déclaré qu'une bonne partie du commerce mondial de la banane ainsi qu'une proportion notable de la production étaient contrôlées par un petit groupe de sociétés commerciales multinationales dont les activités aboutissaient parfois à disloquer les circuits commerciaux et à engendrer des prix qui ne reflètent pas le véritable équilibre entre l'offre et la demande. Il a été estimé que les efforts tendant à rationaliser le marché bananier mondial devraient tenir compte des activités de cette nature.

Certains pays importateurs se sont demandés s'il serait possible de maintenir un prix minimum garanti au-dessous duquel les bananes ne pourraient être vendues, la banane

risquant ainsi de perdre des débouchés au profit de fruits concurrents. Selon eux, les prix minima devraient être assortis de mesures d'aménagement de l'offre.

Certains délégués ont suggéré la fixation d'un objectif de prix de base, prix minimum à atteindre par le producteur.

Une mise en garde a été faite contre des prix excessifs à la consommation.

En fait, il a été notifié que le but d'une fourchette de prix serait de signaler la nécessité de diverses mesures de régulation de l'offre, qui seraient ainsi incorporées dans l'accord.

Autres mesures.

D'autres mesures ont également été examinées, parmi lesquelles :

- la possibilité de systèmes de diversification,
- les financements compensatoires pour les exportations,
- un système général d'assurance-récolte qui permettrait de couvrir les pertes causées par les calamités naturelles.

CONCLUSIONS

Bien que le groupe de travail ait réaffirmé que la banane se prêtait à l'application d'un accord international et que l'équilibre entre l'offre et la demande serait ainsi assuré, à des prix rémunérateurs pour les producteurs et raisonnables pour les consommateurs, la discussion sur ces thèmes a été réouverte au cours des travaux du groupe, et, à cette occasion, des divergences très nettes se sont fait jour.

Alors que le représentant de l'Équateur, par exemple, affirmait nettement que son pays était favorable à la mise en oeuvre d'un système de contingentement, le Honduras invitait le Secrétariat du groupe de travail (assuré par la FAO) à chercher d'autres moyens de régulation du marché, car le contingentement, selon l'avis de son délégué, ne constituait certainement pas le meilleur moyen possible. Le représentant du Costa Rica, quant à lui, annonçait l'extension des surfaces productives de son pays qui a su atteindre à la meilleure qualité et, de ce fait, ne rencontre aucune difficulté à vendre ses bananes, bien que ses coûts de production soient les plus élevés de toute l'Amérique latine.

Finalement, il semblait que l'on était encore très loin d'un accord international et, pour un délégué français habitué au modèle d'organisation de son marché national, l'ambiance était au désenchantement.